



# BULLETIN D'ADHÉSION / DON 2018

À retourner daté et signé à l'adresse de l'association : Grive la Brailarde  
12 rue Victor Lacassin  
19100 Brive

## VOS COORDONNÉES

Monsieur  Madame  Personne morale  Association

NOM, Prénom

Adresse

Tel

Adresse mail



**Grive la Brailarde** est une association de loi 1901, créée en 2014, ayant pour objectif principal l'ouverture d'une salle de concerts sur Brive.

Une salle qui ne soit pas un lieu froid et aseptisé, une salle qui soit un vrai lieu de vie. Ce lieu a pour ambition démesurée et assumée d'«instaurer l'ère curieuse». Ça passe par la programmation la plus éclectique possible au niveau musical, mais aussi par plein de petits à côté : soirées jeux, théâtre d'impro, stand up comedy, expositions, projections, blind tests, concerts pour enfants, débats... Ça explorera un peu tout, et ça bougera au fil du temps.

En attendant de trouver ce lieu, Grive organise des concerts dans différentes salles de Brive.

En 2018, les projets de l'association s'étendent : organisation de festivals, d'ateliers musicaux, de résidences artistiques... Autant d'activités d'intérêt général, qui font bouger la ville mais ne rapportent aucun revenu. Nous avons donc plus que jamais besoin de votre soutien!

## ADHÉSION

Le montant de l'adhésion est à prix libre, c'est à dire que vous avez le choix du montant. L'adhésion vous permet d'avoir un droit de vote lors de nos assemblées générales.

J'adhère

Montant de l'adhésion

Mode de paiement

Espèce

Chèque n°

Je souhaite m'impliquer personnellement dans l'association

Les soirs de concert

Le reste du temps

## DONS

### DON EN NUMÉRAIRE

Montant du don

Mode de paiement

Espèce

Chèque n°

Virement

Virement mensuel

## REÇU FISCAL

Tous vos dons et adhésions vous offrent une réduction fiscale.

Souhaitez-vous recevoir un reçu fiscal ?  non

oui

par mail

par courrier

### Montant de la réduction fiscale

Pour un don inférieur à 531 € : Réduction = 75 % du don

Pour un don supérieur à 531 € : Réduction = 66 % du don + 47,79 €

Réduction maximale : 20 % du revenu imposable.

*Exemple : un don de 100 € ne vous coûte que 25 € (réduction de 75€).*

Fait à :

Le :

Signature :